

Rapport moral du Président pour la saison 1998-1999

Madame, Monsieur,

Je tiens à remercier Monsieur le Maire de Meudon pour la mise à disposition de cette salle ainsi que vous tous qui êtes venu ce soir assister à la 29^e Assemblée Générale de notre club de plongée.

La nuit du 25 au 26 décembre 1999 a été pour beaucoup d'entre nous une nuit difficile. La tempête ayant fait de nombreux dégâts.

La piscine de Meudon a subit de gros dégâts, baie vitrée cassée, enfoncées, voir descellée de la structure béton, toit vrillé par la force du vent. En tout état de cause, notre piscine n'est plus utilisable.

Lors de mon entrevue avec Monsieur le Maire le samedi 8 janvier, nous avons appris que vue l'ampleur des dégâts (estimés à plus de 5 millions de francs), la piscine ne pourrait pas réouvrir avant les vacances d'été.

Dès le 10 janvier, le bureau a pris contact avec les piscines des communes limitrophes pour réserver un créneau horaire. Au total nous avons contacté 15 piscines dont pour certaines dans le même état que celle de Meudon. Ont nous proposait des créneaux dans la semaine à partir de 22h00, le matin à 8h00, le dimanche soir à 21h00.

En définitif, et par connaissance, nous avons trouvé 2 piscines avec des créneaux horaires raisonnables et relativement peu éloignés de Meudon.

- Pour les ados et les enfants : piscine de Clamart le samedi soir de 18h00 à 19h00.
- Pour les adultes : piscine de St Cloud le vendredi soir de 20h30 à 22h00.

Malgré que ce soit pour les deux piscines, des bassins de 25 mètres, le prix de la location est multiplié par 3 par rapport à Meudon. Le trésorier dans son rapport reviendra sur ce point.

Les séances ont pu reprendre dès le 20 janvier pour les adultes et le 21 janvier pour les enfants, nous privant uniquement de 2 séances.

Il n'est peut-être pas aisé pour tout le monde de changer de piscine, de jour et d'horaire, mais c'était cela ou la fermeture pur et simple du club.

A fait exceptionnel, situation exceptionnelle

Dans la mesure du possible, je demanderai aux personnes pouvant véhiculer des membres du club n'ayant pas de moyen de locomotion pour ce rendre aux nouvelles piscines de se faire connaître. Pendant les grèves le covoiturage fonctionne, alors pourquoi pas au sien du club de plongée.

Je tiens à remercier Monsieur Alain Morvant, président du club de Clamart, le Nautille, qui nous permet d'utiliser sa station de gonflage et qui par son appui, nous a permis d'avoir l'accord du directeur de la piscine pour stoker notre matériel dans les locaux de la piscine.

Je remercie également Monsieur Jean Michel Oyenhart, directeur de la piscine de St Cloud, qui dès mon appel de détresse, ma proposé de bloquer un créneau à sa piscine.

Nous ne pouvons qu'espérer que cette situation soit la plus courte possible.

Grace ou malgré cette tempête, nous aurons à la rentrée une piscine pratiquement neuve, puisque même les vestiaires seront refait.

Revenons sur le rapport du président.

Il est difficile de commencer sa première année de président dans de telles circonstances.

Cette année, le club a participé à plusieurs manifestations et réunions :

- Assemblée Générale Nationale à Versailles
- Assemblée Départementale à Puteaux
- Colloque sur la plongée enfant
- Plongexpo à Marseille

Concernant les activités organisées par le club :

- Formation Niveau I, II, III
- Cours de CFPS
- Plongée enfant
- Descente de rivière
- Photo
- Biologie
- Entretien du matériel

Je laisserai à chaque responsable le soin de vous exposer leur rapport d'activité.

Vous n'êtes pas sans savoir que de plus en plus des procès sont intentés auprès des responsables des clubs lors d'accidents de plongée. Cette année, hélas, nous avons à déplorer un accident survenu lors de la sortie de Corse à l'Incantu. Bilan de cet accident, perte à 100% de l'audition d'une oreille. Pour notre plongeur, les frais sont pris en charge par la Sécurité Sociale, la Mutuelle et le complément par notre assureur Jean Lafont.

Sur ce point, nous avons également à déplorer cette année le laxisme de certaines personnes du club qui à ce jour ne sont toujours pas inscrites au club, donc non assurées. En cas d'accident, le club sera responsable à 100%, puisque d'après la loi sur le sport, l'assurance est obligatoire pour la pratique de la plongée.

Je vous rappelle que la licence que vous possédez, est valable du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante. Vous disposez donc de 3,5 mois pour prendre rendez-vous chez votre médecin Fédéral.

Il en est triste d'en arriver à ce point, mais pour l'année prochaine toute personne qui n'aurait pas fourni son dossier pour le 31 décembre 2000, se verra refusé l'accès à la piscine ainsi qu'aux activités organisées par le club.

Pour cette année nous laissons au retardataire jusqu'au 29 février pour régulariser leur dossier, après ce délai, interdiction de venir aux séances d'entraînement.

Vous avez pu remarquer depuis le début de cette année, un nombre important de personnes sur le bord du bassin, nous sommes à ce jour, plus de 180 au club. Ce nombre important venant du faible tourne-over de cette année, phénomène dont l'on ne peut que se féliciter.

Pour l'année prochaine, le nombre de nouveaux adhérents sera diminué.

Vous avez peut-être entendu parler de la « Cloison ». Lorsqu'il y a un problème, il n'est jamais isolé. Depuis la rentrée de septembre Madame la Principale de CES, nous a demandé, pour des raisons de sécurité de réaliser une cloison coupe feu entre notre local et le débarras du CES. Fait, que le CES ne veut pas prendre à sa charge. Cette cloison ayant été demandée par la commission de sécurité, nous nous trouvons dans l'obligation de la réaliser. Cette dépense non prévisible doit être intégrée dans les prévisions de l'année prochaine.

Malgré ce rapport un peu morose, je tiens à vous remercier pour votre participation aux activités du club, qui par votre présence nous montre l'intérêt que vous y portez.

La situation n'est pas catastrophique, mais difficile.

Je vous souhaite de bonnes plongées cette année, soit au sein du club, soit à l'extérieur.

Je passe la parole à Philippe Brun pour son rapport.